

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27765**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Costumier(e)

Nouvel intitulé : Costumier(ière)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

EPLE Ecole Boule - GRETA de la création, du design et des métiers d'art (C.D.M.A.)

Ordonnateur/trice

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242v Couture, flou

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités pour la réalisation d'un costume historique sur mesure sont les suivantes :

- analyse des intentions artistiques du créateur
- analyse et traduction graphique les éléments du costume
- choix et préparation des matières premières
- budgétisation
- planification des tâches à réaliser
- construction de volumes (structure de jupe et corset)
- élaboration de la toile
- essayages

- coupe, montage, ajustements, finitions, ennoblissement
- livraison et présentation en conditions de spectacle

Le costumier de spectacles doit être capable de :

- dialoguer avec créateur, équipe d'atelier, interprètes, fournisseurs
- repérer , exploiter les sources d'information historiques, artistiques, techniques....
- adapter un processus de fabrication au caractère et aux conditions budgétaires, techniques d'une production de spectacle
- traiter les matériaux en fonction de leur nature et de l'effet souhaité
- transposer des notions de géométrie plane et de construction de volume
- définir la coupe d'un costume à partir d'un patron, d'un moulage,
- essayer une toile, l'ajuster, considérer les contraintes du mouvement et équilibrer les volumes à la morphologie d'un interprète particulier
- assumer les retouches et les adaptations au moment de la livraison
- évaluer un métrage, établir un plan de coupe et couper
- assembler les éléments selon une gamme opératoire à établir
- maîtriser les points de couture main spécifiques au costume historique et la machine à coudre industrielle
- orner le costume selon des références stylistiques précises

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : - spectacle vivant : théâtre, lyrique, danse, cirque, spectacle de rue

- cinéma, télévision
- publicité

Types emplois accessibles : - costumier(e),

- costumier(e) réalisateur(trice),
- costumière-habilleuse.

Les emplois sont soit en tant que permanent ou intermittent et situés dans une structure de spectacle, ou un atelier de costume fixe ou volant.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1502 : Costume et Habillage spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur :

- 1 - Réalisation d'après relevé historique : gilet et culotte homme XVIII^e siècle d'après patron d'époque.
- 2 - Définition de coupe par moulage : costume féminin fin XIX^e, début XX^e siècle.
- 3 - Méthodologie de réalisation (élaboration d'un cahier des charges) : étude d'un costume féminin sur corps structuré.
- 4 - Construction de structures pour le buste et la jupe.

5 - Moulage sur corps structuré.

6 - Réalisation et ennoblissement d'un costume 'de la coupe à la livraison' : costume historique féminin du XVIe au XIXe siècle.

7 - Histoire du costume.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 5 professionnels et représentants de l'Institution, sous la présidence du chef d'établissement responsable pédagogique de l'action pour le GRETA. 3 professionnels créateurs et réalisateurs de costumes ; le référent coordinateur pédagogique de l'action et la conseillère en formation continue. 60% de professionnels, 40% de représentant de l'institution
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 5 professionnels et représentants de l'Institution, sous la présidence du chef d'établissement responsable pédagogique de l'action pour le GRETA. 3 professionnels créateurs et réalisateurs de costumes ; le référent coordinateur pédagogique de l'action et la conseillère en formation continue. 60% de professionnels, 40% de représentant de l'institution
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 5 professionnels et représentants de l'Institution, sous la présidence du chef d'établissement responsable pédagogique de l'action pour le GRETA. 3 professionnels créateurs et réalisateurs de costumes ; le référent coordinateur pédagogique de l'action et la conseillère en formation continue. 60% de professionnels, 40% de représentant de l'institution
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Jury composé de 5 professionnels et représentants de l'Institution, sous la présidence du chef d'établissement responsable pédagogique de l'action pour le GRETA. 3 professionnels créateurs et réalisateurs de costumes ; le référent coordinateur pédagogique de l'action et la conseillère en formation continue. 60% de professionnels, 40% de représentant de l'institution

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel le 3 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Costumier(e)" avec effet au 31 janvier 2011 jusqu'au 22 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 15 octobre 1999 publié au Journal Officiel du 23 octobre 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 28 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation à compter de 1991, sous l'intitulé 'Réalisateur de costume de spectacle'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cdma.greta.fr>

Lieu(x) de certification :

EPLÉ Ecole Boule - GRETA de la création, du design et des métiers d'art (C.D.M.A.) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

EPLÉ Ecole Boule - GRETA de la création, du design et des métiers d'art (C.D.M.A.) - 9, rue Pierre Bourdan
75012 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EPLÉ Ecole Boule - GRETA de la création, du design et des métiers d'art (C.D.M.A.) - 19 rue Paul Poiret 75011 Paris

Historique de la certification :

Ancien libellé : 'Réalisateur de costume de spectacle' (arrêté du 28 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995)

Certification précédente : Costumier(e)

Certification suivante : Costumier(ière)